

## L'accès à la formation des salariés du secteur privé en 2013

La collection FORMABREF « Pratiques de formation » porte sur l'effort de formation des entreprises et sur l'accès à la formation des salariés.

Les données sont issues des demandes de cofinancement public en matière de formation, soumises par les entreprises pour l'année de référence 2013.

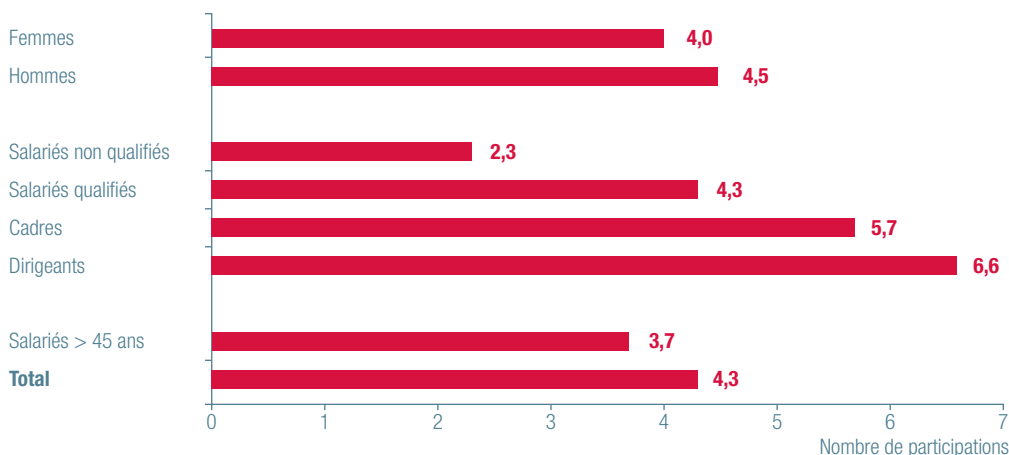
Ces demandes contiennent la description qualitative et quantitative des plans de formation réalisés par les entreprises.

Cette publication analyse l'accès à la formation des salariés en fonction des critères de participation des salariés et de durée des formations, selon le secteur d'activité et la taille des entreprises.

L'effort de formation des entreprises constitue l'un des principaux leviers de l'accès à la formation des salariés. En 2013, dans les entreprises qui sollicitent la participation financière de l'État pour le financement du plan de formation, les salariés suivent, en moyenne, 4,3 formations d'une durée de 5,5 heures. Les hommes suivent plus de formations que les femmes (4,5 contre 4). Les dirigeants et les cadres (respectivement 6,6 et 5,7) participent à plus de formations que les salariés qualifiés et non qualifiés (respectivement 4,3 et 2,3). Enfin, les salariés âgés de plus de 45 ans participent moins que les autres à la formation (3,7 formations).

Graphique 1

Nombre moyen de participations à des formations par salarié selon le sexe et le statut professionnel – 2013



Source : Observatoire de la formation

## Stabilité du nombre de formations suivies et de leurs durées

En 2013, un salarié participe, en moyenne, à 4,3 formations. Alors qu'il avait progressé en 2012, le nombre de formations suivies s'est stabilisé. La moyenne est tirée vers le haut par le secteur « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » où les salariés participent, en moyenne, à 8,5 formations (**Tableau 1**). En revanche, ceux du secteur « Activités de services administratifs et de soutien » ne suivent que 1,3 formation par an. Quel que soit le secteur d'activité, dans la moitié des entreprises, un salarié accède à plus de deux formations par an.

En 2013, la durée des formations diminue (-1 %), confirmant la baisse observée depuis 2008. Néanmoins, la tendance est à la consolidation : la durée des formations est passée, en moyenne, de 6 heures par participant en 2011 à 5,6 heures en 2012 et à 5,5 heures en 2013. Les formations sont les plus courtes dans les secteurs « Activités financières et d'assurance » et « Agriculture et industrie<sup>1</sup> » (environ 4 heures). Elles sont les plus longues dans les secteurs « Information et communication » et « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (environ 10 heures).

Lorsque les salariés participent à plus de formations en 2013, celles-ci durent moins longtemps qu'en 2012. Inversement, lorsque les salariés suivent moins de formations, elles sont de plus longues durées. Ce principe peut être illustré à l'aide de deux exemples. Dans le secteur « Santé humaine et action sociale », l'accès à la formation des salariés augmente de 13 % par rapport à 2012, mais au profit de formations de plus courtes durées (-18 %). Au contraire, les salariés participent à moins de formations dans le secteur « Activités de services administratifs et de soutien » (-18 %), mais de plus longues durées (+34 %).

Il existe deux exceptions d'intérêt. Dans le secteur « Transport et entreposage », l'accès et la durée des formations se contractent simultanément par rapport à 2012 (-7 % et -11 %). En revanche, ils progressent dans le secteur « Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services » (+4 % et +16 %).

## Des différences selon la taille des entreprises

Le nombre de formations par salarié s'élève, en moyenne, à 6,6 dans les grandes entreprises, alors qu'il oscille entre 3 et 4 dans les entreprises de taille inférieure (**Tableau 2**). Si ces résultats suggèrent que l'accès à la formation est meilleur dans les grandes entreprises, l'analyse de la durée des formations ne le confirme pas.

La durée des formations décroît à mesure que la taille des entreprises augmente. Dans les très petites entreprises (moins de 10 salariés), les formations durent 9 heures de plus que dans les entreprises de 1 000 salariés et plus, où elles sont les plus courtes (4 heures par participant).

Par rapport à 2012, l'accès à la formation des salariés se réduit dans la plupart des entreprises alors que la durée des formations progresse. Seules les grandes entreprises et celles de 10 à 19 salariés échappent à ce constat.

**Tableau 1**  
Accès à la formation des salariés selon le secteur d'activité des entreprises – 2013

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Participations par salarié*			Durée moyenne d'une formation par participant**		
		en nombre	(class.)	Évol. (%)	en heures	(class.)	Évol. (%)
A-E	Agriculture et industrie	5,9	2	1	3,9	13	-12
F	Construction	1,9	11	-2	9,3	5	5
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,9	12	-3	9,9	3	1
H	Transports et entreposage	5,4	4	-7	5,7	10	-11
I	Hébergement et restauration***	3,2	8	-8	6,1	9	9
J	Information et communication	2,3	9	6	10,2	2	-5
K	Activités financières et d'assurance	5,4	3	2	4,3	12	1
L	Activités immobilières***	4,5	5	-8	9,6	4	1
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,5	1	-7	5,2	11	7
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,3	13	-18	7,6	6	34
P	Enseignement***	2,1	10	12	22,1	1	67
Q	Santé humaine et action sociale	3,4	7	13	6,8	8	-18
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	4,4	6	4	6,9	7	16
	<b>Tous secteurs confondus</b>	<b>4,3</b>		<b>-2</b>	<b>5,5</b>		<b>-1</b>

\* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

\*\* Nombre d'heures de formation divisé par le nombre de participants.

\*\*\* Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Évol. (%) : Taux de croissance annuel (référence 2012).

Source : Observatoire de la formation

<sup>1</sup> Sur les 134 entreprises de ce regroupement de secteurs (A-E), une seule appartient au secteur « Agriculture ».

**Tableau 2**  
Accès à la formation des salariés selon la taille des entreprises – 2013

Nombre de salariés	Participations par salarié			Durée moyenne d'une formation par participant		
	en nombre	(class.)	Évol. (%)	en heures	(class.)	Évol. (%)
1 à 9	4,1	3	-2	13,2	1	6
10 à 19	4,3	2	20	8,8	3	-15
20 à 49	3,1	5	-6	9,3	2	4
50 à 99	2,8	7	-13	8,5	4	7
100 à 249	2,8	6	-2	7,7	5	4
250 à 999	3,7	4	-5	5,5	6	10
1 000 et plus	6,6	1	2	4,0	7	-13

Évol. (%) : Taux de croissance annuel (référence 2012).

Source : Observatoire de la formation

### L'inégale participation entre hommes et femmes

Comme en 2012, les hommes suivent plus de formations que les femmes (4,5 formations, contre 4). Néanmoins, l'écart tend à se réduire en 2013 : l'accès à la formation des femmes est en hausse (+0,2 formation), alors que celui des hommes baisse (-0,2 formation).

Dans la plupart des secteurs d'activité, la situation est à l'avantage des hommes, même si les femmes participent désormais à un plus grand nombre de formations que leurs homologues masculins dans les secteurs « Construction », « Information et communication » et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (**Tableau 3**). En 2012, seul le secteur « Construction » était concerné. L'écart reste plus ou moins marqué selon le secteur d'activité de l'entreprise : avec 6,4 formations pour les hommes, contre 3,3 pour les femmes, c'est dans le secteur « Agriculture et industrie » qu'il est le plus significatif.

Les résultats sont également contrastés selon la taille des entreprises (**Tableau 4**). Dans les micro-entreprises (moins de 10 salariés), les hommes participent, en moyenne, à autant de formations que les femmes (4,1 formations). Dans les petites et moyennes entreprises (10 à 249 salariés), la situation est à l'avantage des femmes. Elles suivent quasiment une formation de plus que leurs homologues masculins dans les entreprises de 50 à 249 salariés. La situation s'inverse dans les entreprises de plus grande taille (250 salariés et plus). Les inégalités sont les plus marquées dans les très grandes entreprises (1 000 salariés et plus) : les hommes participent, en moyenne, à 7,8 formations, contre 5 pour les femmes.

**Tableau 3**  
Nombre moyen de participations à des formations par salarié selon le sexe et le secteur d'activité des entreprises – 2013

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Participations par salarié* (en nombre)	
		Hommes	Femmes
A-E	Agriculture et industrie	6,4	3,3
F	Construction	1,9	2,2
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	2,0	1,7
H	Transports et entreposage	5,4	5,4
I	Hébergement et restauration**	3,6	2,8
J	Information et communication	2,2	2,5
K	Activités financières et d'assurance	5,5	5,3
L	Activités immobilières**	4,0	5,1
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,2	8,9
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,6	1,1
P	Enseignement**	2,6	1,6
Q	Santé humaine et action sociale	3,4	3,4
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	5,0	4,0
	<b>Tous secteurs confondus</b>	<b>4,5</b>	<b>4,0</b>

\* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

\*\* Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

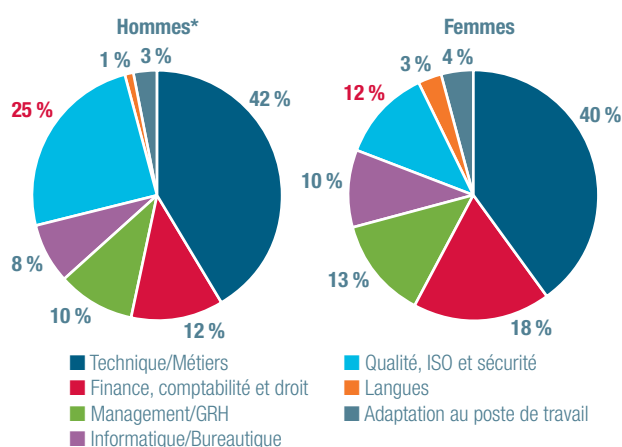
**Tableau 4**  
Nombre moyen de participations à des formations par salarié selon le sexe et la taille des entreprises – 2013

Nombre de salariés	Participations par salarié (en nombre)	
	Hommes	Femmes
1 à 9	4,1	4,1
10 à 19	4,1	4,8
20 à 49	2,9	3,5
50 à 99	2,6	3,3
100 à 249	2,5	3,3
250 à 999	3,9	3,4
1 000 et plus	7,8	5,0

Source : Observatoire de la formation

Graphique 2

Part des formations suivies (en %) selon le domaine de formation et le sexe – 2013



\* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

Que ce soit les hommes ou les femmes, quatre formations sur dix concernent des formations relatives à l'activité principale de l'entreprise (Technique/Métiers) (**Graphique 2**). Cependant, les hommes participent à davantage de formations en « Qualité, ISO et sécurité » (25 %) que les femmes (12 %). Ces dernières sont plus nombreuses à suivre des formations en « Finance, comptabilité et droit » (18 %) et « Management/GRH » (13 %) que les hommes (respectivement 12 % et 10 %).

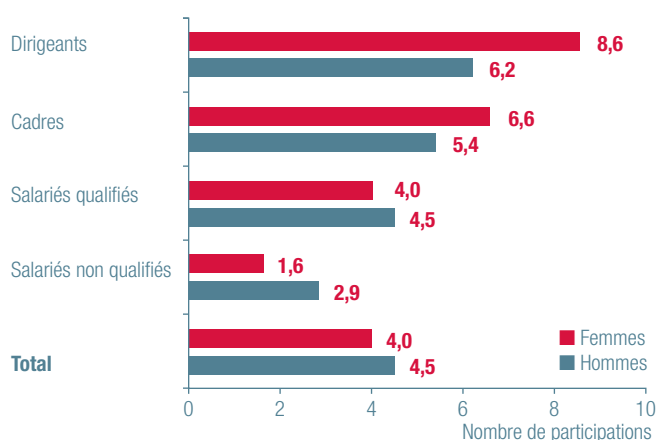
### La formation profite toujours plus aux dirigeants et cadres

En 2013, avec 6,6 et 5,7 formations par an, les dirigeants et les cadres suivent, en moyenne, plus de formations que les salariés qualifiés (4,3) et que les salariés non qualifiés (2,3). Parmi les salariés d'une même catégorie socioprofessionnelle, l'accès à la formation diffère sensiblement entre hommes et femmes (**Graphique 3**). Les femmes issues de catégories socioprofessionnelles supérieures (dirigeants, cadres) participent à davantage de formations que les hommes. Dans les autres catégories (salariés qualifiés et non qualifiés), la situation est favorable aux hommes. Ainsi, ils participent à deux fois plus de formations que les femmes parmi les salariés non qualifiés (2,9 formations, contre 1,6).

Par rapport à 2012, les inégalités d'accès à la formation se creusent en faveur des catégories socioprofessionnelles supérieures. L'accès à la formation des dirigeants et des cadres progresse (+0,5 et +0,3 formation), alors qu'il diminue auprès des salariés qualifiés ou sans qualification (-0,2 et -0,3 formation).

Graphique 3

Nombre moyen de participations à des formations par salarié selon le statut professionnel – 2013



Source : Observatoire de la formation

Les personnes qui ont un niveau de responsabilité élevé ont plus de chances d'accroître leur capital compétence, dans la suite de leurs parcours professionnels, avec l'appui des entreprises. Les personnes moins qualifiées à la base se qualifient moins en cours d'emploi, bien que le dispositif « salariés + » encourage les entreprises à privilégier leurs formations depuis 2012 (**Encadré**). En 2013, 6 % des formations sont suivies par des salariés non qualifiés, alors qu'ils représentent 11 % de l'effectif salarié.

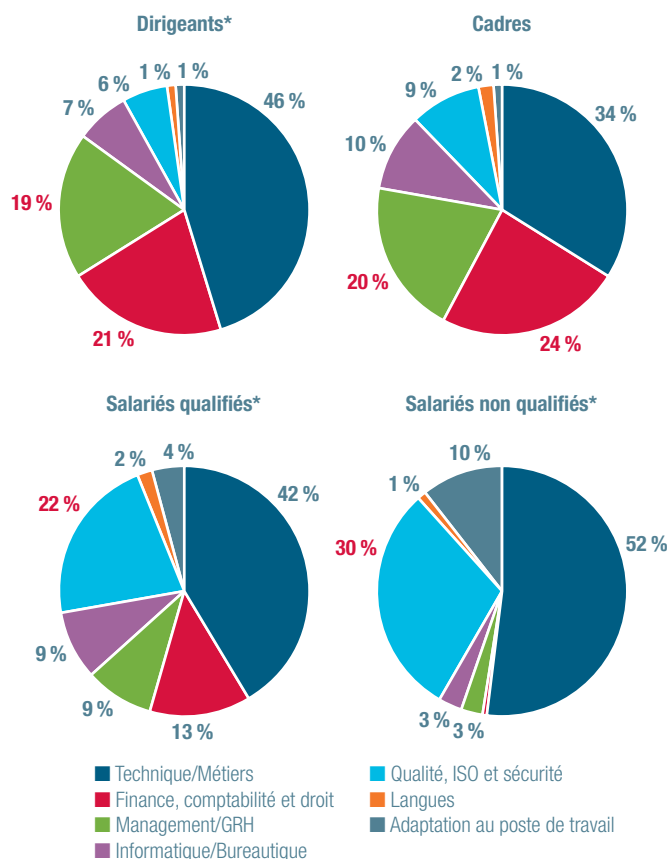
#### Encadré

##### Dispositif « salariés + »

L'État soutient financièrement l'effort de formation des entreprises à hauteur de 20 % de leur investissement en formation. Cette aide est relevée à 35 % en ce qui concerne les frais de salaire des salariés sans qualification et des salariés âgés de plus de 45 ans, baptisés « salariés + » (Code du Travail – Chapitre Formation professionnelle continue).

Graphique 4

Part des formations suivies (en %) selon le statut et le domaine de formation – 2013



\* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

La nature des formations suivies est en lien étroit avec les responsabilités et les fonctions exercées au sein des entreprises (Graphique 4). Si les salariés se forment principalement dans le domaine « Technique/Métiers », 40 % des formations suivies par les dirigeants (44 % pour les cadres) relèvent des domaines « Finance, comptabilité, droit » et « Management/GRH », contre 22 % pour les salariés qualifiés et 3 % pour les salariés non qualifiés. A contrario, 30 % des salariés non qualifiés participent à des formations en « Qualité, ISO et sécurité », contre 22 % pour les salariés qualifiés, 9 % pour les cadres et 6 % pour les dirigeants.

## Formation des plus de 45 ans : la marge de progression reste importante

Malgré le soutien renforcé de l'État à la formation des salariés âgés de plus de 45 ans, ces derniers participent, en moyenne, à 3,7 formations. C'est légèrement mieux qu'en 2012 (3,6 formations), mais cela reste au-dessous des 4,3 formations suivies par l'ensemble des salariés (toutes tranches d'âges confondues). La situation des salariés de plus de 45 ans est hétérogène entre les secteurs d'activité (Tableau 5). Alors qu'ils suivent, en moyenne, 6,5 formations dans le secteur « Agriculture et industrie », ils participent à cinq fois moins de formations dans les secteurs « Information et communication » et « Activités de services administratifs et de soutien » (1,3).

L'accès à la formation des salariés de plus de 45 ans varie également selon la taille des entreprises (Tableau 6). Il se situe au-dessous de la moyenne dans les entreprises de 10 à 999 salariés et au-dessus de la moyenne dans les entreprises de moins de 10 salariés ainsi que dans celles de plus de 1 000 salariés.

Plus d'un tiers de leurs formations sont suivies en « Technique/Métiers et un tiers dans des domaines plus spécifiques tels que « Informatique/Bureautique », « Management/GRH » et « Finance, comptabilité et droit » (Graphique 5). Le profil de formation des salariés âgés de plus de 45 ans se rapproche le plus de celui des salariés qualifiés (Graphique 4). Il se distingue néanmoins en ce qui concerne le domaine de formation « Qualité, ISO et sécurité » : 31 % d'entre eux participent aux formations dans ce domaine, contre 22 % pour les salariés qualifiés.

Tableau 5

Nombre moyen de participations à des formations pour les salariés âgés de plus de 45 ans selon le secteur d'activité des entreprises – 2013

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Participations par salarié de plus de 45 ans*
		en nombre
A-E	Agriculture et industrie	6,5
F	Construction	1,4
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,0
H	Transports et entreposage	4,0
I	Hébergement et restauration*	1,8
J	Information et communication	1,3
K	Activités financières et d'assurance	3,9
L	Activités immobilières*	3,0
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,2
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,3
P	Enseignement*	2,3
Q	Santé humaine et action sociale	2,8
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	3,0
	<b>Tous secteurs confondus</b>	<b>3,7</b>

\* Nombre de participants de plus de 45 ans divisé par l'effectif salarié de plus de 45 ans.

\*\* Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

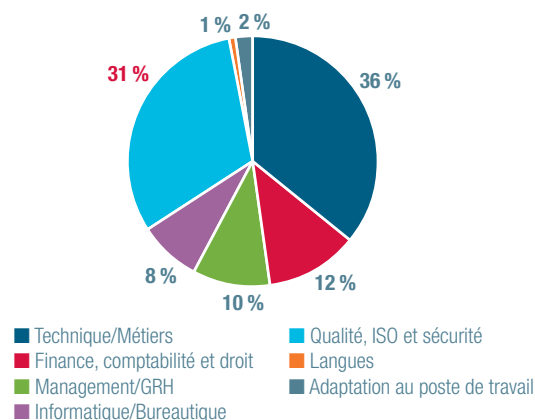
Source : Observatoire de la formation

**Tableau 6**  
Nombre moyen de participations à des formations pour les salariés âgés de plus de 45 ans selon la taille des entreprises – 2013

Nombre de salariés	Participations par salarié de plus de 45 ans
	en nombre
1 à 9	4,1
10 à 19	2,8
20 à 49	2,6
50 à 99	2,1
100 à 249	2,2
250 à 999	3,2
1 000 et plus	5,1

Source : Observatoire de la formation

**Graphique 5**  
Part des formations suivies parmi les salariés de plus de 45 ans (en %) selon le domaine de formation – 2013



Source : Observatoire de la formation

## Méthodes et définitions

### Entreprises et groupes d'entreprises (approche groupe)

Une demande de cofinancement peut être présentée par et au nom d'une seule entreprise (par exemple une société mère), pour elle-même et plusieurs ou l'ensemble des entreprises du groupe qu'elle représente. Les entreprises concernées doivent être légalement établies au Luxembourg et y exercer principalement leur activité. Les données renseignées dans la demande de cofinancement concernent le groupe. Lors de l'analyse de ces données, il n'est pas possible de les réaffecter à chacune des unités composant le groupe. C'est pour cette raison que chaque groupe est considéré comme une seule entreprise. Le nombre d'entreprises étudiées est donc sous-estimé.

Par simplification d'écriture, le terme « entreprises », regroupant entreprises et groupes d'entreprises, a été adopté dans cette publication.

### Date d'extraction des données

Les entreprises dont l'exercice fiscal est décalé ne sont pas comptabilisées si leur demande pour l'exercice 2013 n'est pas parvenue avant la date d'extraction des données : 20 avril 2015. Peu d'entreprises sont concernées, mais c'est la raison pour laquelle certains indicateurs peuvent légèrement varier selon la publication qui les présente.

**Tableau 7**  
Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon le secteur d'activité des entreprises – 2013

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg	
		en nombre	en %	en nombre	en %
A	Agriculture*	1	0,1	-	-
B, C, D et E	Industrie	133	9,8	772	3,6
F	Construction	202	15,0	2 637	12,3
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	189	14,0	4 857	22,6
H	Transports et entreposage	56	4,1	924	4,3
I	Hébergement et restauration	19	1,4	2 366	11,0
J	Information et communication	131	9,7	1 101	5,1
K	Activités financières et d'assurance	186	13,8	1 154	5,4
L	Activités immobilières	7	0,5	953	4,4
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	255	18,9	3 212	15,0
N	Activités de services administratifs et de soutien	66	4,9	1 038	4,8
P	Enseignement	13	1,0	166	0,8
Q	Santé humaine et action sociale	51	3,8	1 332	6,2
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	42	3,1	962	4,5
	<b>Tous secteurs confondus</b>	<b>1 351</b>	<b>100</b>	<b>21 474</b>	<b>100</b>

\* Non disponible, secteur non couvert par la démographie des entreprises.

Source : Observatoire de la formation / Statec - Démographie des entreprises 2013 (provisoire)

### Population d'analyse : les entreprises formatrices établissant une demande de cofinancement

En 2013, 1 351 entreprises<sup>2</sup> offrent des formations à leurs salariés et élaborent une demande de cofinancement afin de bénéficier de l'aide étatique. Par rapport à 2012, le nombre de ces entreprises augmente de 15 %.

Les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont principalement issues des secteurs « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (19 %), « Construction » (15 %), « Commerce ; réparations d'automobiles et de motocycles » et « Activités financières et d'assurance » (14 % chacun) (**Tableau 7**). En outre, 58 % comptent moins de 50 salariés, 31 % entre 50 et 249 salariés et 11 % plus de 250 salariés (**Tableau 8**).

En référence à la répartition sectorielle des entreprises au Luxembourg, les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont particulièrement surreprésentées dans le secteur « Activités financières et d'assurance » : 5 % au niveau national, contre 14 % à l'échelle des entreprises issues de la population d'analyse (**Tableau 7**). La surreprésentation des entreprises qui demandent un cofinancement concerne également les secteurs « Industrie » (4 % au niveau national, contre 10 % au niveau de la population d'analyse), « Information et communication » (5 % contre 10 %) et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (15 % contre 19 %). En revanche, le secteur « Hébergement et restauration » est largement sous-représenté, 11 % au niveau national, contre 1 % des entreprises issues de la population d'analyse. Cette situation caractérise aussi le secteur « Commerce, réparations d'automobiles et de motocycles » (23 % contre 14 %) et, dans une moindre mesure, les secteurs « Activités immobilières » (4 % contre 0,5 %) et « Santé humaine et action sociale » (6 % contre 4 %).

L'examen de la répartition par taille des entreprises montre que 78 % des entreprises comptent moins de 10 salariés au Luxembourg. Parmi les entreprises ayant fait une demande de cofinancement, cette proportion est largement sous-représentée. Elle n'est que de 20 % (**Tableau 8**). À l'inverse, les grandes entreprises de plus de 250 salariés sont surreprésentées. Elles constituent 11 % des entreprises participant au dispositif législatif, alors qu'elles ne représentent que 0,8 % de la structure économique nationale.

Bien que n'étant pas représentatif de la structure économique nationale, la population d'analyse couvre la moitié des salariés privés ainsi que le quart des entreprises de 10 salariés et plus.

La composition de cette population en 2013 est comparable à celle de 2012 : les indicateurs présentés et leur évolution ne sont donc pas biaisés par un changement de structure au sein de la population étudiée.

**Tableau 8**

**Comparaison des entreprises établissant une demande cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon la taille des entreprises – 2013**

Nombre de salariés	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg	
	en nombre	en %	en nombre	en %
1 à 9	268	19,8	16.842	78,4
10 à 19	192	14,2	2.268	10,6
20 à 49	325	24,1	1.437	6,7
50 à 99	209	15,5	467	2,2
100 à 249	208	15,4	295	1,4
250 à 999	122	9,0	135	0,6
1 000 et plus	27	2,0	30	0,1
<b>Total</b>	<b>1 351</b>	<b>100</b>	<b>21 474</b>	<b>100</b>

Source : Observatoire de la formation / Statec - Démographie des entreprises 2013 (provisoire)

### Nomenclature statistique des activités économiques (NACELUX Rév. 2)

La version luxembourgeoise de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACELUX Rév. 2) est utilisée pour classer les entreprises par activité économique.

### Domaines de formation

Afin d'optimiser le traitement des données et de réaliser des relevés statistiques, les projets de formation ont été regroupés en sept domaines de formation :

- Langues ;
- Informatique/Bureautique ;
- Management/Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;
- Finance, comptabilité et droit ;
- Qualité, ISO et sécurité ;
- Technique/Métiers (formations concernant l'activité principale des entreprises, non imputables aux autres domaines) ;
- Adaptation au poste de travail (regroupe les formations « nouvelles embauches », « adaptation au poste de travail » et « mutations internes »).

<sup>2</sup> Lorsque les groupes d'entreprises sont décomposés en unités, le nombre d'entreprises s'établit à 1550.



observatoire  
de la formation



infpc

institut national  
pour le développement  
de la formation  
professionnelle continue

**Auteurs**

Kevin Andre  
Marion Biré  
Alex Durand  
Dominique Matera  
Lucie Waltzer

**Éditeur**

INFPC, établissement public  
38, rue de l'Avenir  
L-1147 Luxembourg

**Contact**

Responsable  
Observatoire de la formation  
Alex Durand  
T + 352 46 96 12-201  
alex.durand@infpc.lu

**Téléchargement**

[www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu)

